

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 78 (1949)

Heft: 7-8

Artikel: La lecture silencieuse

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1040547>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

fessionnels. Des lectures, des enquêtes par équipes d'élèves, des visites d'ateliers seront précieuses.

Là s'arrête le travail de préparation des jeunes gens, dont les maîtres peuvent et doivent se charger. L'Orientation professionnelle individuelle subséquente ressortit à l'activité du conseiller de profession, sauf de rares exceptions. Rien n'empêche toutefois les instituteurs de tenter quelques expériences psychologiques pour leur propre profit et celui des élèves, ce qui serait même à conseiller, si l'école normale pouvait apporter une certaine préparation dans ce domaine.

Enfin la troisième étape de la collaboration de l'école est la *transmission*, au conseiller de profession de district, de tous les renseignements que les maîtres peuvent posséder au sujet des jeunes gens qui vont être émancipés. Une nouvelle fiche est en publication à l'heure actuelle, qui permettra de fournir à l'Orientation professionnelle des précisions plus nombreuses quant aux aptitudes scolaires, au comportement, au caractère des garçons à orienter. Certains instituteurs craignent des indiscretions à ce sujet. Nous ne demandons que des informations utiles à l'Orientation professionnelle de tel candidat en particulier, et sa fiche ne sera mise que sous les yeux de l'orienteur lui-même. Elle n'est jamais transmise au patron ni à qui que ce soit. En outre, comme le passage entre les mains du conseiller de profession ne peut être rendu obligatoire, les maîtres sont priés d'aiguiller vers l'Orientation professionnelle de district tous les jeunes gens méritant une attention spéciale : retardés pédagogiques, indécis, inquiets, défectueux de caractère ou d'intelligence, etc.

Voilà succinctement établies les trois étapes que nous entrevoyons dans la collaboration de l'école et de l'Orientation professionnelle. Nous demandons beaucoup, mais nous connaissons le dévouement du corps enseignant fribourgeois et le soin qu'il met à remplir sa tâche complètement. Les maîtres savent aussi qu'ils n'ont pas de meilleure récompense que celle de savoir que ceux qui furent leurs élèves pendant plusieurs années réussissent dans la vie.

ALFRED SUDAN.

La lecture silencieuse

(De la théorie à la pratique)

Il n'y a pas opposition entre la lecture vocale ou lecture à haute voix et la lecture silencieuse ou mentale. Celle-ci suppose, bien entendu, que les élèves ont été préparés par la lecture vocale. Mgr Dévaud, dans *Lire, parler, rédiger*, dit ceci de la lecture mentale : « C'est une lecture collective, parce que tous les élèves lisent en même temps le même texte ; c'est une lecture silencieuse parce que chacun lit des yeux pour son compte. Elle se propose d'exercer les enfants à lire une page ou deux pour leur compte, à en absorber la teneur d'une appréhension attentive et réfléchie. . . » Et l'éminent pédagogue ajoutait, s'adressant à ses étudiants de l'Université : « Je vous donne des idées, à vous de les exploiter, de les mettre en pratique dans votre enseignement. »

Comment donc pratiquer cette lecture silencieuse ? -On le fera avec discrétion et mesure. On ne renoncera pas à la traditionnelle lecture à haute voix qui restera sans doute le meilleur moyen d'apprendre à parler. Un morceau bien traduit, interprété de façon nuancée, avec de justes inflexions a été à coup sûr compris. La logique est satisfaite aussi. On ne pense qu'avec des mots, les mots qu'on parle, qu'on prononce. Penser est un soliloque intérieur. Même la lecture muette ne va pas sans une silencieuse articulation. Voilà qui légitime la lecture à haute voix, mais qui autorise aussi l'usage de la mentale.

« C'est par les yeux, disait Alain, qu'il faut penser, non par les oreilles. » Cette observation me paraît fort bien s'appliquer à la lecture silencieuse. Celle-ci laisse l'enfant seul avec lui-même, en face des difficultés d'un texte. Elle est strictement personnelle et elle se plie mieux que la vocale aux exigences de la pensée ; elle permet tous les assouplissements nécessaires, les arrêts, les retours en arrière sur le texte, la méditation. Son mécanisme sensoriel est plus simple que celui de la lecture à haute voix, parce que l'effort d'expression vocale est supprimé, ce qui facilite la pénétration des idées.

Cependant, la lecture muette est moins vivante ; elle est plus froide que la lecture vocale ; il n'y a plus d'entraînement, d'émulation entre les élèves. C'est pourquoi l'emploi exclusif du procédé ne se justifierait pas à l'école primaire. La lecture silencieuse est un procédé d'adultes. On n'y réussira j'imagine que par la pratique bien dirigée du procédé, sans abandonner la rituelle lecture à haute voix.

Il est bien évident que la question du choix entre lecture vocale et lecture mentale ne doit pas se poser pendant la phase d'apprentissage de la lecture, c'est-à-dire en première année scolaire. A ce moment, l'énonciation des syllabes, des mots, est le seul moyen pratique et efficace de contrôler l'acquisition du mécanisme de la lecture. La lecture à haute voix conservera, durant toute la scolarité, cette fonction de contrôle. Le problème qui se pose porte surtout sur l'intérêt qu'il peut y avoir à introduire la lecture silencieuse dans nos méthodes et sur la part qu'il convient de faire aux deux formes de lecture.

Nous allons donc essayer de passer de la théorie à la pratique. Je propose d'emblée de faire une place à la lecture silencieuse, de l'associer à la lecture vocale, de façon à ce que les deux exercices se soutiennent et se complètent.

Voici comment j'organiserais ma leçon :

1^o *Introduction* pour situer le morceau à lire.

2^o *Première étape* : **Lecture mentale.**

Les élèves sont invités à lire silencieusement le texte. Bien régler le temps de cette lecture de telle sorte que les lecteurs les moins habiles puissent lire au moins une fois le morceau. Les autres liront deux fois ou même trois fois. Tous noteront ce qu'ils ne comprennent pas : idées, expressions, mots.

3^o *Deuxième étape* : **Contrôle des résultats.**

Deux moyens :

a) *Contrôle oral* :

Le maître interroge. Un élève donne le compte rendu sommaire de ce qu'il vient de lire ; le récit est continué par un deuxième, un troisième élève, etc. S'il

y a lieu, ce compte rendu est rectifié. Le maître n'intervient que pour interroger ou stimuler l'effort, il ne corrige pas et n'explique pas.

L'exercice peut se faire au moyen de questions écrites préalablement à la table noire ou avec des fiches, comme le recommande Mgr Dévaud, portant chacune sur un détail du texte.

b) *Contrôle écrit :*

On remplace l'interrogation orale par une courte interrogation écrite. Les élèves — il s'agit surtout des élèves des cours supérieurs — auront à répondre à une, deux ou trois questions qui appellent ou une interprétation générale et succincte du texte, ou un bref commentaire d'une idée ou d'un passage intéressant. Cet exercice rapide et collectif peut être une excellente préparation à la rédaction, il ne doit pas être long. Les réponses rédigées sont confrontées et corrigées par rapprochement des résultats utilisables.

4^o *Troisième étape : Lecture vocale.*

a) *Par le maître :*

La lecture expressive du maître est un commentaire à elle seule et donne aux enfants *l'intuition* de ce qu'ils n'ont pas su découvrir dans le texte.

b) *Par les élèves :*

Cette lecture à haute voix sera l'effort global. Quelques élèves seulement liront, mais tous ont déjà fourni leur effort personnel de déchiffrement dans la lecture silencieuse. Je conseille de ne pas hacher cette lecture par des arrêts trop nombreux et des observations sur les liaisons ou l'expression. Laissons donc aller librement l'élève, laissons-lui le temps de donner son effort sans le décourager. On relève les défauts après la lecture, en liaison avec les explications. C'est, en effet, à ce moment-là, que nous corrigerons et compléterons les réponses des élèves données après la lecture mentale.

c) *Lecture suivie de tout le texte :*

Enfin, pour finir, ce sera la lecture suivie du texte, sans explication, par un ou plusieurs élèves. Cette lecture doit alors traduire, autant que cela se peut, les intentions de l'auteur. Ce sera l'aboutissement logique de la leçon : amener l'enfant à dégager progressivement les idées qu'il peut découvrir dans un texte par ses propres moyens. La lecture vocale n'est plus qu'un moyen de vérifier la compréhension du texte, qui passe au premier plan des résultats à atteindre.

Je sais l'objection que l'on fera à cette manière de procéder : le manque de temps. Il faut prendre garde de ne pas trop s'attarder au contrôle de la lecture mentale. C'est là surtout que l'on perd du temps à des discussions oiseuses. Les questions orales ou écrites ne doivent appeler qu'un court développement ne sortant pas du sujet. Des questions bien posées, courtes et précises amènent aisément des réponses justes. Clarté, netteté, précision, travail de recherche bien délimité, voilà des stimulants de grande valeur et qui ne font pas perdre de temps.

E. C.